

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 12 décembre 2017
Rapporteur :
Monsieur Jean-Guy VAUCHER**

N° 63

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/12/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2017
(accusé de réception du 18/12/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Open de tennis 2018 - Convention de partenariat

Pour permettre au comité d'organisation de faciliter les engagements et les dépenses liées à l'opération, une convention de partenariat de 3 ans a été signée cette année. Il convient de modifier les modalités de versement de cette subvention par avenant.

La 7ème édition L'Open BNP Paribas Banque de Bretagne Quimper a eu lieu du 28 janvier au 5 février 2017 au parc des expositions de Penvillers.

Cet évènement, aujourd'hui bien installé dans le paysage quimpérois, remporte chaque année un franc succès.

Cet événement permet de renforcer l'attractivité du territoire par la promotion et la valorisation de l'économie locale, du territoire et de ses spécificités ainsi que les acteurs économiques de l'agglomération et de la Cornouaille.

Afin de permettre aux organisateurs de faciliter les engagements et les dépenses liées à l'opération, il est proposé de modifier l'article 6 : modalités de versement de la subvention ainsi :

- 50 % en janvier ;
- Le solde après l'opération et sur présentation d'un bilan.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'accorder une subvention de 40 000 € au comité d'organisation de l'open Breizh Izel pour l'année 2018 ;

2 - d'autoriser monsieur le président à signer l'avenant correspondant.